



## Edito

### L'ÉTÉ EST ARRIVÉ ... PAS TOUT SEUL

**P**ar quoi commencer, cet édito tant l'actualité est riche en mauvais coups ? Pourquoi pas la loi Macron qui n'est plus projet depuis quelques jours et qui devra être effective pendant l'été, pour « doper » l'économie à la rentrée ?

Comme le premier texte n'était pas assez avantageux pour le patronat, Valls et sa bande se sont empressés de rencontrer Gattaz pour lui demander ce dont il avait besoin.

Le conseil des ministres du 10 juin et la batterie de mesures annoncées répondent partiellement aux attentes patronales.

Sur le 49.3 et la mise au pas du chef, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, il ne fallait rien attendre d'autre. Le combat ne s'arrête pas à la promulgation de la loi. Nous devons continuer à expliquer et convaincre de la nocivité de ce texte.

La négociation ARRCO-AGIRC ! En voilà un sujet intéressant mais qui, malheureusement, a du mal à être pris en compte par les salariés. Les retraites complémentaires comme celles du régime général ne sont pas l'affaire des retraités actuels même s'ils sont fortement concernés par le gel et la baisse des pensions, comme proposés par l'ensemble du patronat, gros comme petit. Les travailleurs d'aujourd'hui comme ceux de demain sont les futurs retraités concernés par cette négociation.

Sommes-nous prêts à nous laisser ponctionner maintenant nos pensions lorsque nous en aurons besoin ? Lorsque nous avons rencontré le Medef du Cher et que nous avons porté la hausse du taux de cotisation retraite dans la « part patronale », la seule réponse qui nous a été donnée fut « NON, pas question », que nous étions dans la lutte de classes et que eux, non. Je vous laisse réfléchir à cela .... Il faut bien tout l'été !

Un mot sur la loi renseignement qui porte bien son nom, et qui va renseigner. Qui va être au courant des activités, nous le savons. Mais qui va être surveillé, espionné, fliqué et peut-être plus encore, là c'est un peu le brouillard ! Sûrement pas ceux que les médias et le gouvernement tentent de nous imposer au prétexte de sécurité nationale. Mais probablement ceux qui seraient à l'initiative, dans des associations, des syndicats, dans des partis politiques, et à la construction de mobilisations des salariés, des citoyens pour en finir avec ces politi-

ques et construire une vraie société de progrès sociaux.

La loi santé, dont pas un média ne parle, avance doucement et prépare un démantèlement complet de l'accès aux soins pour tous et de l'hôpital public vers les intérêts des rentes privées et des fonds de pensions. Là aussi, l'hôpital comme l'ensemble des services publics et leur réappropriation n'appartiennent pas qu'aux simples agents qui y travaillent. C'est l'intérêt de l'ensemble des salariés et plus largement de la population. Eh oui nous sommes toutes et tous utilisateurs de la fonction publique (et non par délégation). C'est mieux en le disant.

Enfin, car je vais éviter de faire comme les mois précédents, c'est-à-dire en faire trop long, donc obliger Muriel à réduire la taille des caractères et vous obliger à vous rapprocher du bulletin et par conséquent me tenir responsable de la baisse de votre vue. Ce qui entraîne un rendez-vous chez l'ophtalmo, qui n'arrivera probablement que dans un an et pendant ce temps vous ne lirez plus l'édito.

Juste pour dire que le prélèvement à la source n'est pas une réforme fiscale. Zut ! Je me suis trompé ! C'est une réforme fiscale sur le fond ; sur le fond du calcul de l'impôt par foyer fiscal en tenant compte de paramètres jusque-là confidentiels par l'administration, c'est l'individualisation de l'impôt et non plus la singularité du « foyer », c'est la fin de milliers d'emplois et le transfert à la bourgeoisie de la gestion de l'argent public, c'est accéder à la recommandation de la commission européenne avec en prime, une hausse de la TVA à venir, etc.... Mais quand même le bout du bout de cette révolution, car c'en est une, c'est la fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG. C'est la fin des cotisations sociales et de la Sécu comme nous l'avons connue et la connaissons encore. Malheureusement, je ne peux pas développer plus car, comme je l'ai dit plus haut, c'est une vision diminuée qui vous attend.

Ah désolé, un dernier mot à celles et ceux qui disent que quand nous prenons la parole en réunions publiques ou quand nous écrivons, nous sommes tristes à mourir.... Regardez bien ce que nous avons dit et ce qui se passe aujourd'hui. A bon entendeur ....

*Sébastien MARTINEAU*  
Secrétaire Général

#### Sommaire :

##### Editorial :

L'été est arrivé ... pas tout seul	P. 1
Rapport Ouverture Comité Général UD	P. 2-3-4-5
Indecosa : Communiqué de Presse	P. 6
SNWM : Flash info NAO 2015	P. 7
Souscription UD	P. 7
Résultats de la Souscription UD	P. 8



## AGENDA

\*\*\*

### FORMATION SYNDICALE 2015

#### Stage « Communication »

19 au 23 Octobre

#### Stage « Formation de Formateurs »

16 au 20 Novembre

#### Journée d'étude « Stress au Travail »

23 septembre

**Inscrivez-vous dès maintenant**

**auprès de l'UD**

# RAPPORT D'OUVERTURE COMITÉ GÉNÉRAL UD DU JEUDI 4 JUIN 2015 À VILLENEUVE SUR CHER

*par Sébastien MARTINEAU – Secrétaire Général*

---

Cher(e)s Camarades,

Permettez-moi de saluer celles et ceux que je n'aurais pas vus et de vous remercier de votre présence pour les travaux de notre Comité Général.

Petit rappel de ce qu'est un Comité Général. Statutairement, c'est la rencontre des secrétaires généraux de syndicats qui se place entre deux congrès de l'UD. Nous, dans le département, avons fait le choix d'associer les responsables à la politique financière ainsi que les responsables à l'organisation lorsqu'ils existent. Il nous semble que les premiers responsables des organisations doivent participer au débat collectif afin de continuer la discussion ou faire comprendre et appliquer les décisions qui peuvent être prises. Bien évidemment, les membres de la Commission Exécutive, de la Commission Financière de Contrôle ainsi que les mandatés, lorsque c'est possible, sont présents dans cette salle.

Pour autant, tous les syndicats ne sont pas représentés aujourd'hui, malgré un travail volontariste du secrétariat de l'UD, des Unions Locales et des coordinations ou unions professionnelles. Depuis plus d'une semaine, énormément de coups de fil ont été passés afin de sensibiliser à la nécessité d'une participation la plus complète possible. Où nous avons eu des réponses négatives, nous constatons, une fois de plus, que la problématique de la vie syndicale, le peu de syndiqués, le manque d'investissement dans l'activité et les structures interprofessionnelles et professionnelles, sont les causes de l'absence à ce Comité. Les mêmes sont systématiquement absents. Sorti de ce constat qui est fait à chaque réunion, que ce soit AG d'UL, réunions de rentrée ou congrès, il faut regarder à mettre des dispositifs afin d'aider ces syndicats pour organiser le renforcement, mettre en place une réelle vie syndicale avec les syndiqués et aller à la rencontre des salariés pour porter nos revendications. Je m'arrêterai là sur ce point car je ne voudrais pas intervenir en lieu et place de Pascal et Eric dans le débat de cet après-midi.

Notre Comité Général a la particularité de se tenir dans une période, qui dure déjà depuis un certain

temps, tout à fait exceptionnelle si on se place dans la configuration de la guerre de classe, de la relation capital/travail, du rapport exploitant/exploité, possédant/asservi. La guerre économique, qu'elle soit régionale, nationale, européenne ou à l'échelle mondiale, maltraite, discrimine, affaiblit, tue des millions de travailleurs. La guerre économique n'a aucune frontière, aucune loi, ne reconnaît aucune règle sauf celle qu'elle s'impose, c'est-à-dire rien. Le capital n'hésite pas à envoyer des forces armées si tel ou tel peuple ne fait pas allégeance à son modèle. C'est le cas au Proche-Orient où des pays, comme la France Impérialiste, ont bombardé et bombardent encore des territoires soi-disant tenus par des dictateurs fous furieux. C'est le cas en Ukraine où les gouvernements soutiennent les néonazis à l'origine des massacres de travailleurs. Les Balkans sont devenus instables ainsi que d'autres pays de l'est de l'Europe ; ce qui se passe en Pologne avec des exercices militaires organisés par l'OTAN nous laisse perplexe sur la sécurité, la paix aux portes et dans l'Union Européenne. Des tensions existent entre Japonais et Chinois, le Venezuela est attaqué politiquement et physiquement, la Syrie, l'Irak sont envahis par une armée qui n'est pas inconnue des grandes puissances impérialistes. La Libye, depuis l'élimination de son « tyran » qui fut longtemps adoubé par le capital français puis jeté en pâture médiatique et politique jusqu'à l'invasion militaire de la France, est devenue la place obligatoire pour des millions de personnes, jeunes, femmes, enfants pour pouvoir quitter le carnage et le chaos que les occidentaux possédants ont instauré dans la région. La Libye était un pays laïc où le logement était peu cher, voire gratuit, avec des services publics, un système de santé très correct, des revenus, des ressources naturelles qui revenaient au peuple. Et c'est peut-être là que le problème se posait en Afghanistan, il fallait contrôler la production d'opium et des minerais précieux. Voilà le monde tel qu'il est, voilà la vision que tout un chacun peut avoir. Les médias classiques, tous tenus par des grands groupes d'industries d'armement, les banques, l'industrie du pétrole, de la métallurgie, du bâtiment, travestissent les faits, mentent sur les réalités, nous désinforment ou informent de manière ciblée. On peut s'interroger sur les capitaux

qui détiennent l'information : les uns détiennent l'argent pour la guerre, les autres manufacturent pour faire la guerre, les derniers reconstruisent. Tout ça vendu par les politiques sous couvert de laïcité, de chasse au terrorisme, de droits de l'homme. Alors faisons le bilan depuis les premières guerres en Afrique, dans le Moyen et Proche-Orient : ce n'est que misère et désespoir pour les peuples. Ce sont des milliers de personnes qui s'entassent dans des embarcations de fortune, qui n'atteignent pas la rive d'en face et ceux qui le peuvent se font traiter comme des sous-hommes, comme si leur vie n'avait pas la même valeur que la nôtre. Oui, il faut résoudre le problème sur les migrants. Et puis au fond, les gouvernements ont-ils réellement la volonté d'éradiquer ces situations ? N'y-a-t-il pas un intérêt économique et de politique politicienne à ce que ces événements quotidiens se renouvellent ? Pour ma part, je pense que oui.

La situation internationale, brossée rapidement comme je l'ai fait là, même si elle demande un développement beaucoup plus long, a un impact direct sur ce que nous vivons tous les jours chez nous, dans le département. Vous l'avez remarqué, nous ne sommes pas à côté de ce qui se passe en France, en Europe et dans le monde. Le département du Cher n'est pas, ou pas encore, un îlot de bonheur et de sérénité dans un océan de misère et d'incertitude. Ce qui se passe, se décide, se pratique ailleurs a, à un moment ou un autre, des répercussions sur nos vies, notre travail. Ce qui se discute à quelques-uns dans des cercles, des clubs, des cabinets se retrouve inexorablement un jour à notre porte. Ce que le capital veut, ses vassaux nous l'imposent.

Pourquoi je dis ça ? Parce que nombre de lois, de mesures, de décisions ne sortent pas de la tête de nos élus. Parce que le lobbying fait rage à tous les niveaux de la vie politique, parce que le patronat a les moyens humains et financiers pour investir et envahir l'ensemble de la classe politique, qu'elle soit locale ou nationale, parce que le peuple souverain sur son territoire n'a plus son mot à dire sur ces choix de société.

Exemples : Un homme, non élu, inconnu du plus grand nombre sauf de celui de la finance se retrouve, après un passage à l'Élysée, ministre de l'Économie et vous connaissez la suite. Une ancienne ministre de la Santé mise en place par l'industrie

pharmaceutique, les anciens secrétaires de la FNSEA qui deviennent quasi systématiquement ministres de l'Agriculture, et l'actuel secrétaire, Xavier BEULIN, président d'Avril ex Sofiproteol, premier groupe agroalimentaire d'oléagineux en Europe, président du CESER de la région Centre, qui déclare lors d'une émission télévisée : « *Je suis plus efficace à l'extérieur du monde politique qu'à l'intérieur* ». Rien à ajouter.

La classe ouvrière, que l'on peut déterminer par l'ensemble du salariat, a le nombre qui peut et doit faire changer les choses. Le pouvoir ne doit plus nous être confisqué au profit de quelques-uns.

Pour ne pas remonter trop loin, prenons les dernières lois qui nous ont été imposées par le capital via les libéraux et les sociaux démocrates. D'où viennent les lois de casse comme la décentralisation, l'allongement du temps de cotisation et de l'âge pour les départs en retraite, la privatisation de la santé publique, le siphonage des recettes de Sécurité Sociale et son démantèlement, l'abandon des aides publiques au patronat qui pour l'année 2014 s'élèvent à 52,6 millions d'€ avec une augmentation de 40 % par rapport à 2013 par la région dont 26,6 millions d'€ de fonds européen et 1,5 millions d'€ pour le département ? Voilà à quoi sert l'argent public, nos impôts. Qui nous a servi la réforme des lycées, de l'université, du collège, des rythmes scolaires, la recodification du code du travail pour pouvoir mieux le combattre, le CICE, le pacte de responsabilité, la loi sur la sécurisation de l'emploi, la loi Macron, la mutuelle obligatoire pour tous, la possibilité d'un SMIC territorial, d'un CDI de mission, la réforme de la justice, le traité constitutionnel européen, le TSCG, la loi sur le renseignement, etc, etc.... ?

A entendre les experts néo-indicateurs de conscience de nos médias clairement orientés, tout cela est inéluctable. De plus lorsque la pilule a du mal à passer, un sondage, lui aussi bien moulé, vient appuyer tous les argumentaires les plus fallacieux et objectivement encadrés. A quand le remplacement des votes démocratiques par des enquêtes d'opinions profondément dévastatrices ? D'où vient ce programme contre l'ensemble des conquêtes des salariés depuis plus d'un siècle ? Nous n'avons pas le patronat le plus bête du monde, qui ne réfléchirait et penserait qu'à court terme.

La force de leurs attaques incessantes et la cohérence par laquelle ils placent leurs pions sur l'échiquier politique, social et la scène sociétale, le pouvoir d'intervention du capital, font que nous devrions nous poster, nous la CGT, non pas sur la défensive et le coup d'après mais bien sur l'offensive, sur l'anticipation et la maîtrise de la réflexion de ce que devraient être la société, le salariat, la vie commune. Nous ne pouvons plus nous placer dos au mur et nous battre à reculons, à moitié courbés en regardant les autres. Nous devons avoir une réflexion de ce que doit être une économie sortie du modèle capitaliste. Nous devons réfléchir à la place et au rôle du salarié citoyen, de son rôle politique de décideur pour lui-même et la collectivité.

Ces questions se posent forcément quand on parle d'intégration et de la construction de l'Union Européenne. Elles se posent lorsque se développent les théories de reconquêtes industrielles, de services publics, de santé publique, d'infrastructures collectives, de territoires « efficaces », de droit des travailleurs, de protection sociale, de réglementation ou encore de la souveraineté des peuples.

Les traités successifs, et surtout les derniers, ont entériné l'idée et la fabrication d'une entité supra nationale non élue qui propose, impose, décide et contrôle en lieu et place des populations. Certains nous disent que ce sont d'abord les gouvernements nationaux qui préparent les mauvais coups, les soumettent à la Commission Européenne qui valide et surtout remet une couche d'austérité avant de rendre ses recommandations. C'est la même chose pour le budget de l'Etat. Doit-on nous laisser nous déposséder du pouvoir de décision et d'intervention sur le territoire national ? On entend régulièrement que le vote ne sert plus à rien quand c'est Bruxelles qui décide pour nous.

Nos territoires se meurent, le chômage explose. Plus de 16.300 chômeurs fin avril avec une progression de 1 % sur un mois et de 7,3 % sur un an, c'est 11.000 chômeurs de longue durée. Les moins de 25 ans et les 25-49 ans représentent 74 % de la totalité des inscrits et la proportion des femmes de ces tranches d'âges est de 74 % également. La proportion des chômeurs radiés, non inscrits, n'étant pas connue, ces chiffres sont évidemment à la hausse.

Si nous comparons le taux de chômage de 1982, de 5,7 % dans le département, le début de l'accéléra-

tion de l'intégration dans la nébuleuse Communauté Economique Européenne et son lot de privatisations des entreprises d'état et d'une partie de la Fonction Publique, 33 ans après c'est 10,7 % de la population active qui recherche du travail. Dans le même temps, ce sont les restructurations successives dans l'industrie, chez Nexter et MBDA qui ne s'appelaient pas comme ça, Michelin et ses licenciements, l'industrie du livre, du textile, de la céramique, de l'automobile. C'est la désertification industrielle du bassin de vie de St-Amand, de La Guerche, de St-Florent. C'est la fermeture de nombreuses usines à Vierzon et Bourges. C'est le but des réorganisations des services publics de La Poste, de l'ANPE, de l'ASEDIC, des hôpitaux, des Finances Publiques, des collectivités.

Alors est-ce que les signatures des accords de Schengen en 1985, de l'Acte Unique Européen en 1986, du traité de Maastricht en 1992, du traité d'Amsterdam en 1997, l'Euro en 1999, en 2001 le traité de Nice, la constitution en 2005 rejetée par les français mais imposée par la réforme constitutionnelle en 2008, le traité de Lisbonne de 2007, sont les fruits du hasard de l'histoire ou pouvons-nous penser que cette construction est la cause de ce qui arrive aujourd'hui ? La construction de l'Union Economique et Monétaire Européenne depuis 1990 n'a qu'un seul but : rapprocher les économies des états membres. Les économies et la monnaie, pas les populations et le volet social. C'est gravé dans le marbre. Ceux qui prônent l'« Europe sociale » disent qu'il ne faut pas respecter les traités. Dans une démocratie, les règles ne se transgressent pas. Pour autant, d'autres choix sont possibles et c'est pour cela que nous proposons un débat à la suite de la projection d'une petite vidéo sur ce thème, qui je vous rappelle a un lien direct et concret sur ce que nous vivons dans nos boîtes, nos administrations, notre vie au quotidien.

La deuxième partie du débat de ce matin portera sur l'actualité de notre CGT dans les prochaines semaines, avec comme fil conducteur la préparation du 51<sup>ème</sup> congrès confédéral qui se tiendra du 18 au 22 avril 2016 à Marseille. Le congrès de l'UD pourrait, lui, se tenir dans le dernier trimestre 2016. Le CCN a décidé, lors de sa tenue les 27 et 28 mai dernier, d'une préparation extraordinaire avec forum de discussions, plan confédéral de visites de syndicats, interventions au plus près des syndiqués. Il a été décidé, pour préparer les mandaterments à

ce congrès, d'avoir un travail croisé entre les fédérations et les UD avec une vision régionale globale. Pour le département, nous avons quatre délégués actifs et un délégué retraité. La parité doit être la règle et la participation de 200 jeunes et moins de 30 ans, un objectif à atteindre. Sur ce sujet, je vous ferai part dans le débat de l'intervention de l'UD au CCN. Nous devons également prendre toute notre place dans cette préparation. C'est l'occasion d'aller à la rencontre des syndicats pour que les délégués puissent porter d'une part l'ensemble des voix des syndicats de la branche professionnelle qu'ils représenteront et d'autre part les remarques, les propositions qui pourront être portées devant le congrès. Il faut rappeler que le congrès confédéral est le congrès des syndicats et non celui des Fédérations ni des Unions Départementales. C'est mieux en le disant. C'est aussi l'occasion de discuter du congrès de la Confédération Européenne des Syndicats qui aura lieu à Paris fin septembre. Congrès pour lequel la CE confédérale a adopté une contribution qui n'a pas été et ne sera pas discutée en CCN, ce qui est pour d'autres camarades et moi une erreur politique et démocratique si nous voulons que la CES soit prise en compte en bien ou en mal dans chaque structure.

Dans le sillage du premier débat et peut être en parallèle du bilan que l'on peut faire sur l'intégration dans l'Union, un état paraît nécessaire de ce qu'est la Confédération Européenne. De la CES comme de l'Union Européenne, il nous est impossible de faire un bilan dans la confédération. C'est à l'ordre du jour des journées d'étude de Courcelles en juillet et en août mais pas au CCN. Ce sont deux thèmes retenus pour le congrès mais pas au CCN. Nous verrons bien si le document d'orientation en parle et s'il y a débat à ce moment-là, j'ai bien peur que cela soit vite expédié.

Des meetings de rentrée sont prévus dans 8 villes afin de préparer une journée de mobilisation fin septembre. Vous trouverez tous ces éléments et d'autres encore dans la déclaration du CCN. Cette déclaration nous a été donnée sur table et aucune discussion n'a eu lieu pour pouvoir la modifier. Nous devons déposer des amendements, ce que l'UD a fait et d'autres aussi. Aucun amendement n'a été retenu lorsqu'on regarde la déclaration initiale et celle que vous avez. Je trouve ça personnellement inadmissible.

Sur proposition du bureau confédéral, la journée du 25 juin, initialement prévue par la fédération Santé – Action Sociale, est devenue une journée confédérale interprofessionnelle de grèves et manifestations sur les salaires, les pensions et les minima sociaux. Je n'en dis pas plus sur ce sujet car le débat avancera sûrement quelques remarques, observations et propositions. Là aussi, je donnerai les remarques que l'UD a faites au CCN pendant le débat à venir.

Nous avons la campagne « salaires » avec la signature d'une pétition pour préparer la journée du 25 le plus largement possible avec les salariés.

Le 11 juin, une nouvelle manifestation est prévue contre la réforme des collèges qui va aggraver les conditions d'apprentissage et les contenus pédagogiques enseignés à nos enfants ou petits-enfants.

Le 16 juin, une journée de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens est programmée à Paris pour porter nos revendications sur le financement des retraites ARRCO et AGIRC. Le patronat a l'intention de rendre inaccessibles les conditions de versements des retraites complémentaires qui correspondent, suivant les cas, entre 25 % et 60 % des pensions globales. Il préconise des décotes insupportables financièrement et le recul de l'âge d'obtention à 67 ans. C'est un énorme ballon d'essai pour le régime général, les fonctionnaires et les régimes dits « spéciaux ». Si on y regarde bien, ce n'est qu'une recommandation récurrente de la Commission Européenne depuis plusieurs années. L'UD va pour sa part organiser une action, il faut la déterminer. Nous avons rendez-vous avec le président du MEDEF du Cher, le lundi 15 juin.

Voilà, les camarades, un calendrier bien chargé avant les vacances. Il ne faut pas prendre ces échéances les unes après ou derrière les autres, mais bien dans une cohérence revendicative et de lutte qui doit nous amener à une rentrée très offensive contre le patronat et le gouvernement, pour un changement émancipateur de la société, pour le bien commun de toutes et de tous.

Merci de m'avoir écouté même si cela a été un peu long.

Bon Comité Général et bon débat !

-0-0-0-0-0-0-0-0-



## **PRESTIGIEUSES AUGMENTATIONS DES TARIFS A AGGLOBUS** **dès le 1er JUILLET !**

*Les élus rompent avec une politique en faveur du transport en commun*

Où veulent nous conduire les élus majoritaires de l'agglomération de Bourges ?

Les hausses qu'ils viennent de décider ne correspondent en rien à la hausse du coût des transports. Alors ? Ne seraient-ils pas en train de courir après l'appétit - financier - des actionnaires ?

L'examen minutieux des comptes de l'entreprise s'impose : elle intéresse les salariés du transport et ses usagers.

### **Quelques tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2015**

- Mobilibus Prestige - carte annuelle : **+ 3 %**, + 11,8 % en 2 ans !
- Mobilibus tarif réduit : **+ 15,4 %**.  
*Cette carte augmente de 2 euros ; elle subit de plus la non réévaluation de la contribution municipale, soit + 4 euros au total (chômeurs, titulaires du RSA)*
- Jeunes Prestige : **+ 4,5 %**, + 16,4 % en 2 ans !
- Carte scolaire : **+ 9,3 %**, + 45,8 % en 2 ans !
- Jacques Cœur Prestige : **+ 16,3 %**, + 29,3 % en 2 ans *retraités imposables ; retraités non-imposables + 16,6 %*, + 45,8 % en 2 ans !

Les cartes perdent progressivement leur "Prestige".

Le petit Larousse nous précise que ce mot a pour sens premier : *illusion*, et un second sens : *attirait*, c'est-à-dire qui peut séduire et impressionner.

En ce sens si ces cartes ont, un temps très court, mérité leur qualificatif, elles sont en passe de le perdre.

Les élus de l'agglomération ont-ils tourné leur veste ? Certains tarifs ne bougent pas, c'est le cas des billets en carnet ou à l'unité. Logiquement ce sont les tarifs les plus élevés.

***Salariés utilisateurs de la carte Mobilibus Prestige, attention !***  
***Vous avez le droit de vous faire rembourser la moitié du prix de votre carte annuelle.***  
***Il vous faut pour cela demander une attestation de paiement lors de son achat***  
***et la présenter à votre employeur qui vous la remboursera.***

Nous nous rendrons cet été en délégation au siège de l'agglomération. Et dès maintenant, l'association INDECOSA-CGT 18 réfléchit à l'expression collective des usagers des transports, en vue de faire connaître aux élus leur point de vue sur l'évolution des tarifs.

Dans ce sens, elle est fait une demande de rencontre avec le Président de Bourges Plus afin de lui exposer une nouvelle fois son analyse de la situation générale de réseaux de transports publics Agglobus, d'exprimer revendications et les attentes des usagers et d'exiger la concertation avec les représentants des usagers et leur association.

Bourges, le 11 juin 2015

**INDECOSA-CGT 18 - 8 place Malus 18000 Bourges**



## FLASH INFO NAO 2015 À L'ENTREPRISE SNWM À ST-FLORENT SUR CHER



À l'issue de la 3ème réunion et après de longues discussions, la Direction Générale propose aux organisations syndicales le compromis suivant :

### Pour les Non cadres :

- ⇒ Augmentation Générale de 1,5 % du salaire de base, avec une somme talon à hauteur de 40 €.  
Le talon de 40€ s'applique jusqu'au salaire de 2670 €.
- ⇒ Une enveloppe de 0,6 % site consacrée à l'harmonisation selon la décision des personnels en Assemblée Générale, + 163,77 €/annuel par salarié.  
La répartition de celle ci est bien entendu discutée en AG avec le personnel.

**Au Global en mensuel : + 53,65 €, soit + 697,45 € par an et par salarié.**

### Pour les Cadres :

- ⇒ 2 % du salaire de base en augmentations individuelles.

**Personnel intérimaire :** Passage du taux horaire de 10,74 € à 11 € + application de l'enveloppe.

**Personnel à temps partiel :** Même disposition que le personnel à temps plein au prorata du temps de travail.

**Calcul Ancienneté :** Application au 1<sup>er</sup> février 2015 du prix du point conventionnel le plus élevé en vigueur dans l'entreprise, soit celui de l'EURE : Administratif 5,550 / Ouvrier 5,828 / Etam 5,939.

**Le volet sur l'emploi reste toujours d'actualité, en cours de négociation.**

St Florent/Cher le 8 Juin 2015

## SOUSCRIPTION UD 2015, UN EFFORT UTILE ET MERITOIRE

Cette année, malgré des inégalités qui pourraient être en partie résorbées, les militantes, militants et syndiqués ont amélioré le résultat 2014 puisqu'environ 411 billets supplémentaires ont été placés (*voir résultats page suivante*).

Vous savez toutes et tous que notre souscription annuelle constitue une part financière significative et incontournable dans notre budget et nous remercions toutes les personnes, syndiquées ou non, qui répondent positivement à nos sollicitations.

**Nous profitons de cette expression pour remercier toutes les structures qui adressent des dons à l'UD** (13.020 €uros depuis début 2015) et engageons tous les syndicats qui le peuvent à aller dans ce sens. Ensemble, donnons à notre UD les moyens financiers indispensables à la poursuite et à l'amplification de luttes de plus en plus âpres et rugueuses face aux mauvais coups qui pleuvent sur les salariés, chômeurs, retraités et leurs familles.

## ENCORE MERCI A TOUS

Pour la Commission Financière et de Contrôle  
Le Président : Michel CHOLLET - Le Trésorier : Eric PERROT

# SOUSCRIPTION 2015

de l'UNION DEPARTEMENTALE des SYNDICATS CGT du CHER

\* \* \* \* \*

## REPARTITION DES LOTS

CHEQUE CADEAU de 150 Euros: 4378

CHEQUES CADEAU de 100 Euros: 5327 - 5439

CHEQUES CADEAU de 45 Euros: 0842 - 2811 - 2898 - 3993 - 5018

CHEQUES CADEAU de 30 Euros: 0495 - 1367 - 1980 - 3366 - 4447 - 5001

CHEQUES CADEAU de 20 Euros: 0823 - 1699 - 2132 - 2355 - 2565 - 4457 - 4917

LECTEURS DVD: 0558 - 4577

APPAREILS PHOTOS: 1511 - 4849

CAMERA DE SPORT: 5380

GRILLE-PAIN: 0164 - 4856

BOUILLOIRES ELECTRIQUES: 1217 - 3095 - 4755

MIXERS: 0830 - 4469

BATTEURS: 0269 - 2922

PRESSE-AGRUMES: 0499 - 0963

PERCEUSES ELECTRIQUES: 2407 - 3939 - 4264 - 4801

SCIES SAUTEUSES: 1713 - 2903 - 3894 - 4612 - 4876

BOULES de PETANQUE: 0644 - 3679 - 3827 - 5042 - 5218

FILETS GARNIS:

0368 - 0660 - 0709 - 0777 - 1233 - 1352 - 1453 - 1604 - 1951 - 2302 - 2394 - 2523 -  
2699 - 2792 - 3059 - 3284 - 3497 - 3600 - 3933 - 3983 - 4006 - 4212 - 4422 - 4478 -  
4625 - 4822 - 4884 - 4937 - 5060 - 5093

Les billets dont les numéros se terminent par 1 ou 6 gagnent 1 lot

Les lots sont à retirer à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher  
8 Place Malus à Bourges  
sur présentation du billet gagnant et ce jusqu'au 30 Octobre 2015